



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

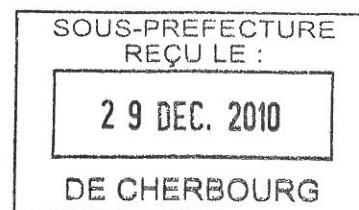
Date d'envoi de la convocation : 07/12/10

Nombre de membres : 63

Nombre de présents : 44

Nombre de votants : 52

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe DESCHAMPS



L'an deux mille dix, le vendredi 17 Décembre, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs GANCEL Daniel, AUBERT Daniel, LEBATARD Yves, AUCHER Philippe, FAUCHON Patrick, BESSELIEVRE Louis, BRISSET Franck, MARGUERIE Jean-Pierre, ROUSSEAU François, HAYE Laurent, DESCHAMPS Philippe, MARBACH Michel, THIEBOT Alain, GUERIN Alain, TESSON Jeanne-Marie, LACOUR Sylvain, LECESNE Patrice, BERNARD Olivier, COTTEBRUNE René, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, CORDIER Jeanne, LEMARCHAND Jacques, LENER Martine, PAPIN Michel, VILTARD Bruno, LAMOTTE Noël, LAMOTTE Jean, LE BLOND Auguste, HAMON Myriam, DUVAL Anthony, HUREL Daniel, LE BIEZ Martine, LEROUVILLOIS Gérard, LETABLIER Marcel, TIREL Serge, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, CAPELLE Jacques, LE COUTOUR Carole, THOMINET Odile, LAJOIE Gilbert, SOREL André, CADO Maurice, MAHIEU Monique.

Ont donné procurations : Madame LE FRANCOIS Yveline à Monsieur GANCEL Daniel, Monsieur BONAMY Lucien à Monsieur BESSELIEVRE Louis, Monsieur FEUARDENT Serge à Monsieur LEMARCHAND Jacques, Monsieur LECOFFRE Dominique à Madame LENER Martine, Monsieur ADAM Jean-Pierre à Monsieur LETABLIER Marcel, Monsieur CHANTELOUP Denis à Monsieur TIREL Serge, Monsieur COSNEFROY Jacques à Monsieur LAJOIE Gilbert, Monsieur GINET Patrick à Madame THOMINET Odile.

Absents-Excusés : Messieurs COLLAS Hubert, THIEBOT François, HOCHET Hubert, LAMOTTE Jean-François, BRIX Henri, LEGER Roger, LESEIGNEUR Jacques, DENIAUX Johan, LE BIEZ Franck, LARONCHE Emmanuel, VIGER Jacques.

N° 2010 – 074

OBJET : Décisions du Président de la Communauté de Communes des Pieux

Exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2008 – 027 du 6 Mai 2008 donnant délégation de pouvoirs au Président,

Le Président rend compte des décisions prises par lui-même depuis le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux du 24 Septembre 2010 :

N° 69 du 15/10/10 : Vie scolaire – Marché de mobiliers scolaires,

N° 70 du 15/10/10 : Centre Technique Communautaire – Fourniture et pose de la signalisation intérieure et extérieure,

N° 71 du 15/10/10 : Hygiène des locaux – Achat de matériels mécanisés,

N° 72 du 15/10/10 : Ecole de Musique – Contrats de location de films avec COLLECTIVISION et VIDEO VISION,

N° 73 du 25/10/10 : Piscine des Pieux – Construction d'un local de stockage des produits chimiques,

N° 74 du 28/10/10 : Ecole de Musique – Distribution du fascicule Art'Scène saison 2010/2011,

N° 75 du 28/10/10 : Grand Chantier – Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour la construction d'un groupe scolaire pour le RPI de Benoistville/Sotteville/Saint Christophe du Foc,

N° 76 du 28/10/10 : Grand Chantier – Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des Bas de Diélette,

N° 77 du 28/10/10 : Eau, Assainissement – Nettoyage des réservoirs de distribution,

N° 78 du 08/11/10 : Grand Chantier – Achat d'un groupe électrogène transportable,

N° 79 du 17/11/10 : Ecole de Musique – Distribution du fascicule Art'Scène saison 2010/2011 – Modification,

N° 80 du 19/11/10 : Grand Chantier – Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour la construction d'un gymnase à Flamanville,

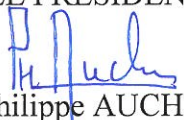
N° 81 du 22/11/10 : Grand Chantier – Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour la construction d'un gymnase à Les Pieux,

N° 82 du 22/11/10 : Ecole de Musique – Achat d'équipements pour l'auditorium,

N° 83 du 23/11/10 : Grand Chantier – Trois restaurants scolaires sur les Communes de Bricqueboscq, Grosville et Tréauville – Mission de contrôle technique.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 29/12/2010
et publication ou notification
du : 22/12/2010



LE PRESIDENT,

Philippe AUCHER



LE PRESIDENT

Philippe AUCHER